

**Intervention de S.E. Monsieur Jean Asselborn,
Ministre des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg**

**Explication de vote
La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

New York, le 30 décembre 2014

Monsieur le Président,

En juillet de l'année dernière, après trois années de statu quo, l'administration américaine avait arraché un accord sur la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens. Nous avons tous repris espoir. Neuf mois plus tard, malgré d'intenses tractations et les efforts inlassables du Secrétaire d'Etat John Kerry, les négociations aboutirent une nouvelle fois dans une impasse. A l'été 2014, ce fut de nouveau la guerre, avec le bombardement acharné de Gaza pendant plus de cinquante jours. Le cessez-le-feu conclu le 26 août a mis un terme aux affrontements, mais les négociations en vue de la levée du blocus de Gaza sont toujours au point mort. On a aussi assisté à des tensions dangereuses sur l'esplanade des Mosquées, à la poursuite effrénée de la colonisation, à des cycles de vengeance entre extrémistes avec à la clef le risque réel d'une nouvelle Intifada. Les récents tirs de roquettes de Gaza ont illustré, une nouvelle fois, la volatilité de la situation en l'absence d'horizon politique.

L'heure est venue de créer cet horizon politique. L'heure est venue de prendre des mesures audacieuses et concrètes pour parvenir à une paix juste et durable. Israël a le droit de vivre en paix et en sécurité. Mais il est évident à nos yeux que la sécurité de l'Etat d'Israël dépendra de la création à ses côtés d'un Etat de Palestine souverain et démocratique, d'un seul tenant et viable, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem comme capitale des deux Etats. La solution à deux Etats est la seule solution qui soit juste, à la fois politiquement et moralement. Il n'y a pas d'alternative.

Monsieur le Président,

En votant aujourd'hui en faveur du projet de résolution présenté par la Jordanie au nom du Groupe arabe, le Luxembourg a voté en faveur de la solution à deux Etats : deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, en paix et en sécurité. Nous avons voté en faveur d'une solution dont nous nous sommes faits l'avocat tout au long de notre mandat au Conseil de sécurité, une solution qui figure de façon constante parmi les

priorités de notre politique étrangère. Nous avons voté en faveur d'un règlement de paix qui réponde aux aspirations légitimes d'Israël et de la Palestine.

Pour sauver la solution à deux Etats, il faut tirer les leçons du passé. Israéliens et Palestiniens n'arriveront à s'entendre que si la communauté internationale s'engage de manière plus déterminée que par le passé ; si elle fixe le cadre d'un règlement, avec des paramètres clairs et un calendrier précis. C'était là tout l'objet du projet de résolution présenté par la Jordanie. Malgré le résultat du vote d'aujourd'hui, nous restons convaincus que le Conseil de sécurité peut et doit jouer un rôle constructif dans ce contexte. Pour être à la hauteur de sa responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité doit assumer un rôle plus actif pour appuyer et préserver la solution à deux Etats et mettre un terme à l'occupation.

Monsieur le Président,

Notre vote d'aujourd'hui est l'expression d'une conviction : la conviction qu'il est urgent d'agir, maintenant; la conviction que nous ne pouvons indéfiniment reporter les échéances. La sauvegarde de la solution à deux Etats n'est pas extensible à l'infini.

Notre vote d'aujourd'hui ne vise personne. Il ne cherche pas à diviser ou à pointer du doigt. Au contraire. Il se veut un vote d'espoir.

En votant pour la solution à deux Etats, nous lançons un appel aux parties, aux responsables politiques israéliens et palestiniens, mais aussi aux citoyens israéliens et palestiniens, pour qu'ils choisissent la voie de la réconciliation et de la reprise des négociations. Nous appelons les pays de la région et la communauté internationale dans son ensemble à s'engager résolument aux côtés des Israéliens et des Palestiniens pour que la coexistence pacifique de deux Etats, l'Etat d'Israël et l'Etat de Palestine, devienne enfin une réalité.

Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible, aujourd'hui, d'adopter le projet de résolution présenté par la Jordanie, mais nous espérons vivement qu'après ce vote, il sera bientôt possible de reprendre les discussions de bonne foi et d'œuvrer ensemble à une paix globale, juste et durable, dans l'intérêt d'Israël et de la Palestine, et de toute la région. Nous n'avons plus le droit à l'échec. L'année 2015 ne doit pas être une nouvelle année perdue pour la paix au Moyen-Orient.

Je vous remercie.